

**La maison bâtie sur le site du « collège classique »
à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (641, 1^{re} Ave)**



Crédit : Joseph W. Michaud/Service de Ciné-photographie de la province de Québec/Library and Archives Canada/PA-039105

Mariette Blais
Mars 2022

Préambule

Cette photo nous présente une maison magnifique, située on ne peut plus près de l'église, bâtie sur le site du **premier collège classique de la Côte-du-Sud, celui de Saint-Pierre¹**, maison dont l'histoire nous permet de faire une incursion au cœur d'une période fantastique au cours de laquelle notre paroisse a été un lieu de formation recherché par les familles de jeunes élèves talentueux dont plusieurs ont été appelés à devenir de grands personnages. **Est-ce la maison d'origine?** Quelle est l'histoire de celle que l'on voit sur la photo? Qui a habité cette maison au fil du temps? Elle se retrouve vraisemblablement parmi les maisons les plus anciennes du village. Il est formidable de pouvoir encore marcher près d'elle, de la savoir toujours vivante et riche de tant d'événements. Essayons de voir ce qu'elle veut nous dire sur Saint-Pierre. Laissons-là nous bercer!

C'est avec une curiosité non encore complètement satisfaite que j'ai tenté de lever une partie du voile nous cachant le passé de cette maison. Les principales sources de renseignements utilisées concernent notamment les documents publiés sur l'histoire de Saint-Pierre :

- le livre produit à l'occasion du 200^e anniversaire de l'église *À Saint-Pierre-du-Sud 1785-1985 : on se rappelle*, Montmagny, Ateliers Marquis, 1985. L'information concernant le collège classique se trouve au chapitre 24, soit des pages 182 à 195. On y trouvera de l'information détaillée relative à la correspondance des curés Paquet et Vallée auprès des autorités du diocèse de Québec.
- celui publié en 2004 *Patrimoine et histoire de chez nous : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud*, Cap-St-Ignace, La Plume d'Oie Édition, 2004. L'information concernant le collège classique est présentée aux pages 87 et 88. On peut aussi y voir une photo de la maison en page 88.
- le livre publié à l'occasion du 300^e anniversaire de la paroisse *Abrégé d'histoire : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud 1713-2013*, Marquis, 2013. Ce dernier document contient un nombre important de photos, tant anciennes que plus actuelles. Une belle photo de cette maison « au toit rouge » est présentée en page 20.

Le Registre foncier du Québec a aussi été consulté de même que de nombreux actes notariés, source normalement très fiable. Ainsi, pour la période de 1810 à 1875, les actes notariés se sont présentés comme étant la principale source de renseignements. Pour les années subséquentes, les documents issus du Registre foncier du Québec ont pris la relève.

Bien sûr, *si les murs pouvaient parler*, nous pourrions aboutir à une connaissance claire et directe de cette maison. Ce n'est pas le cas! Notre remontée dans le temps se fera principalement à travers les actes laissés par les notaires. Vous serez quand même possiblement étonné des rebondissements que cette maison aura connus. Pour nos ancêtres, *la vie... un long fleuve tranquille?...*

Bonne lecture!

¹ Hébert, Yves. *La Côte-du-Sud, belle à croquer*, Québec, Éditions GID, 2003, p. 78.

Les premières années de la maison d'origine (1803-1816)

Il est indéniable qu'une maison a été bâtie sur le site du « collège classique » de Saint-Pierre dans le but spécifique de permettre le développement d'une école donnant entre autres l'accès, pour certains élèves, à un enseignement en latin. Ainsi, peut-on lire, dans un des numéros du *Bulletin des recherches historiques*, qu'un certain nombre de sujets bien doués commencèrent un cours de latin à cette école de Saint-Pierre et qu'ils allèrent terminer leurs études au petit séminaire de Québec².

Au début des années 1800, avaient commencé à se développer des collèges classiques hors des villes de Québec et Montréal. Dans la majorité des cas, et surtout en région, les élèves de ces collèges étaient pensionnaires et, donc, retirés de leur famille. Par cet isolement imposé, on souhaitait agir avec plus de puissance sur le développement personnel et intellectuel des élèves. La direction de ces établissements et le personnel enseignant étaient à peu près tous, règle générale, des membres du clergé catholique. Normand Renaud ajoute une note à son texte : *Si l'expression « collège classique » est véritablement, comme certains le jugent, un « québécoïsme », il serait sûrement « de bon aloi ». Cette institution est une réalité propre à son milieu*³.

Le « collège classique » de Saint-Pierre naît de l'initiative du curé alors en fonction dans la paroisse, **Joseph-Michel Paquet**, arrivé en 1792, et de la participation financière d'au moins un notable de la place, **Joseph Talbot dit Gervais**, que l'on trouve identifié dans la correspondance du curé Paquet comme étant « *Le bonhomme Gervais* », ce qui est un bien maigre indice pour débiter des recherches. Le curé Paquet entreprend ses premières démarches auprès de l'Évêque de Québec en 1802. Ce dernier approuve le projet et, possiblement dès 1803, une maison neuve est bâtie pour accueillir les premiers élèves, soit 9 externes et 9 pensionnaires. En 1804, leur nombre est de 25 et un sommet sera atteint en 1812 avec 9 externes et 25 pensionnaires, soit 34 élèves. Jean-Baptiste Lavignon, sacristain à la chapelle des Jésuites de Québec, est choisi par l'Évêque de Québec pour y assurer l'enseignement du latin. Monsieur Joseph Bélanger partagea avec lui, pendant un certain nombre d'années, l'enseignement donné dans cette école qui était placée sous la surveillance immédiate du curé de la paroisse⁴. Un monsieur Brousseau y a aussi enseigné.

Un premier bouleversement survient en août 1810 avec le décès du curé fondateur, Joseph-Michel Paquet. Ce dernier sera remplacé pour une courte période par le curé Urbain Orfroy qui ne laissera que peu d'écrits. Suivra dès 1811 le curé Herménégilde Vallée lequel fera tout son possible pour poursuivre la mission du curé Paquet. Le collège connaîtra cependant des années éprouvantes : difficultés avec les professeurs, manque de revenus, nombre d'élèves insuffisant à certains moments, curé qui doit partager son temps avec une autre paroisse... Le coup de grâce sera porté en 1816 par le décès de **Joseph Talbot**, le bâtisseur et propriétaire en grande partie de la maison. N'ayant pas d'enfant et son épouse étant décédée, la maison abritant le collège se retrouvera rapidement entre les mains des héritiers de Joseph Talbot. Comme nous le verrons plus loin, elle sera alors vendue. Pour ajouter encore aux difficultés, signalons que cette maison a

² *Bulletin des recherches historiques*, vol. XXXIV, n° 7, juillet 1928, p. 448.

³ Renaud, N. (1981). Le collège classique : la maison d'enseignement, le milieu d'études, les fins et les moyens. *Études littéraires*, 14 (3), p. 436. <https://doi.org/10.7202/500553ar>. Consulté en janvier 2021.

⁴ *Supra*, note 2, p. 448.

été bâtie sur un terrain loué appartenant à Antoine Talbot. C'est sur sa terre qu'a d'ailleurs été bâtie une bonne partie du village de Saint-Pierre, du côté ouest de la rue Principale, incluant l'église.

Malgré le fait que l'école ait dû cesser ses activités, notamment en raison du décès du propriétaire de la maison, il n'en reste pas moins que plusieurs grands personnages y ont fait une partie de leur formation : le révérend Étienne Chartier, l'archevêque François-Norbert Blanchet, l'évêque Augustin-Magloire Blanchet, Sir Étienne-Paschal Taché, l'archevêque Charles-François Baillargeon, Augustin-Norbert Morin, avocat, homme politique et juge, le notaire Alexandre Fraser, René-Édouard Caron, juriste et homme politique, le docteur Jean Blanchet, le révérend Édouard Faucher, longtemps à la cure de Lotbinière, et plusieurs autres. C'est tout de même impressionnant! La consultation du Dictionnaire biographique du Canada vous permettra de suivre la trajectoire de plusieurs de ces anciens élèves du collège de Saint-Pierre.

Le fil des événements ayant conduit à la vente de la maison d'origine (1816-1818)

Tel que signalé, le curé Joseph-Michel Paquet décède en août 1810. Dans le contexte du règlement de sa succession, Joseph Talbot passe un acte notarié⁵ auprès du frère du curé Paquet. On y apprend ainsi qu'Antoine Paquet, *tonnelier à Québec demeurant rue Sault-au-Matelot*, cède à Joseph Talbot, moyennant paiement,

tous les droits de propriété et autres qu'il pourrait avoir sur un certain terrain d'un arpent de front sur deux arpents de profondeur... dépendant de la terre d'Antoine Talbot près de l'église... ainsi que tous les droits qu'il peut avoir dans la maison construite sur le dit terrain destinée pour y tenir une école pour la paroisse, les dits droits de propriété lui sont venus par le décès de messire Joseph-Michel Paquet, son frère, ... dont il est seul et unique héritier lequel messire Paquet avait une partie, soit la moitié, le quart ou le tiers ou telle autre partie de la susdite propriété...

Cet acte nous fournit une information importante, soit la dimension du terrain loué auprès d'Antoine Talbot pour ériger la maison : un arpent de front par deux arpents de profondeur ce qui constitue, dans le contexte du village, une dimension vraiment appréciable. Par ailleurs, en lien avec le décès en mars 1812 d'Angélique Blanchette, épouse de Joseph Talbot, on avait procédé, comme cela devait se faire à l'époque, à l'inventaire des biens du couple, Angélique Blanchette et Joseph Talbot ayant, dans un acte notarié antérieur, procédé à la séparation de leurs biens. Cet inventaire des biens se tient le 20 avril 1812⁶ et la « maison d'école » y est décrite. Il s'agit de la description la plus complète que j'ai pu trouver :

*Une maison en bois de pièces sur pièces située dans la paroisse St-Pierre près de l'église sur le terrain d'Antoine Talbot ayant **quarante pieds de front sur trente de profondeur** la dite maison neuve et en bon état ainsi qu'une grange, une laiterie et un fournil sujet à réparation lesquelles maison et autres bâtisses sont des deniers du sieur Joseph Talbot et qui ont été faites pour l'usage d'une école à cette condition que si l'école venait à manquer le dit Joseph Talbot aurait la moitié des dites bâtisses et les héritiers de sa dite défunte femme l'autre moitié et le dit sieur Joseph Talbot remarque que monseigneur l'Évêque de Québec s'est chargé verbalement de l'entretien des dites bâtisses et, quant au terrain sur*

⁵ BAQ Québec. Minutier de Joseph-Bernard Planté, n° 5502, le 31 octobre 1810.

⁶ BAQ Québec. Minutier de Nicolas-Gaspard Boisseau, n° 5346, le 20 avril 1812.

lequel sont bâties les dites bâtisses, il appartient au dit Antoine Talbot qui aura le droit de le reprendre à la dissolution de la dite école.

Deux jours plus tard, soit le 22 avril 1812, il y a vente⁷ par les héritiers Blanchette à Joseph Talbot de leur part d'héritage dans la maison d'école. On peut donc constater que Joseph Talbot devient, à compter de cette date, l'unique propriétaire de la maison : il s'est procuré la part appartenant au curé Paquet et les héritiers Blanchette lui ont cédé leur part d'héritage dans cette maison.

Des bouleversements majeurs liés au décès de Joseph Talbot dit Gervais (1816-1818)

Joseph Talbot est inhumé à Saint-Pierre le 21 octobre 1816. L'acte d'inhumation indique qu'il est décédé subitement deux jours auparavant, âgé de 77 ans.



Collection Musée de la civilisation, ruines du « moulin Lavergne »

Joseph Talbot et Jean-Baptiste Talbot avaient acquis en 1810⁸ de la veuve de Jean-Baptiste Couillard, Angélique Chaussegros de Léry, et d'Antoine-Gaspard Couillard, fils de ce couple, leur part de la seigneurie de la Rivière-du-Sud dans la paroisse de Saint-Pierre et le moulin à vent à farine situé aussi à Saint-Pierre. Ce moulin, appelé plus tard le moulin Lavergne, tournait là où demeurait la famille Lavergne, soit à la hauteur du 629 rang Nord, du côté sud du chemin, avant la descente à la rivière.

Joseph Talbot était donc coseigneur d'une partie de la seigneurie de la Rivière-du-Sud. N'ayant pas d'enfant et disposant, on peut le penser, d'une certaine aisance financière, il semble donc avoir pris sous son aile le développement de cette école.

Avant de poursuivre, signalons que le moulin à vent de Saint-Pierre possède une longue histoire fort mouvementée. Il s'agit d'un épisode vraiment déterminant dans notre histoire, connaissant le rôle crucial rempli par les moulins dans la vie des habitants à cette époque. Il faut savoir que dès les environs de 1740, un conflit ouvert s'est installé entre les habitants demeurant dans la partie ouest de notre paroisse et le Seigneur de la Rivière-du-Sud. L'éloignement du moulin principal, situé près de l'embouchure de la rivière, sur la rive droite, et son entretien déficient ont conduit un certain nombre de censitaires à aller faire moudre leurs grains chez un seigneur voisin, soit à Berthier. Les habitants demeurant sur la rive nord devaient, en plus, traverser la rivière pour avoir accès au moulin principal. Il faut considérer ces difficultés en gardant bien en tête le peu de moyens dont disposaient nos ancêtres. Comme il devait arriver, un procès s'ensuivit, procès que les censitaires ont perdu. Cette saga d'une première période tumultueuse est bien analysée par

⁷ BAnQ Québec. Minutier de Nicolas-Gaspard Boisseau, n° 5349, le 22 avril 1812.

⁸ BAnQ Québec. Minutier de Nicolas-Gaspard Boisseau, n° 4798, le 14 mai 1810.

Michel Blais⁹ et Thomas Wien¹⁰. Suivra un second chapitre dans l'histoire du moulin, non moins « accidenté », lorsque Michel-Toussaint Blais, vers 1770, formera une société avec son fils en vue d'en ériger un sur leur terre du côté sud de la rivière, toujours dans la partie ouest de la paroisse de Saint-Pierre (la terre de Michel-Toussaint Blais occupera le lot 80 au cadastre de 1875). Autre long procès qui se conclura en avril 1778 par un règlement à l'amiable¹¹ avec la veuve du seigneur Couillard, Geneviève Alliès. Le fait de gérer un moulin et d'en retirer des redevances était une prérogative du Seigneur. Cette entente à l'amiable prévoyait qu'au lieu de détruire le moulin de Michel Blais, les composantes seraient vendues à Geneviève Alliès. En février 1779, la seigneuresse fait construire un moulin à vent à Saint-Pierre, au nord de la rivière, près des limites de Saint-Pierre et Montmagny. C'est ce moulin qui deviendra avec le temps celui nommé « le moulin Lavergne ». Entre temps, en 1810, il aura passé aux mains de Joseph et Jean-Baptiste Talbot tel que déjà signalé. Ce moulin Lavergne a possiblement été construit en utilisant les composantes de celui de Michel-Toussaint Blais. Il aurait été partiellement détruit en 1896 et complètement démoli en 1923¹². Ajoutons qu'une autre étape a marqué le moulin, un genre de retour du balancier comme l'histoire sait si bien en faire, combiné possiblement à l'effet souvent surprenant du hasard : Jean-Baptiste Lavergne, coseigneur de la Rivière-du-Sud, décède en mai 1842, âgé de seulement 54 ans. Sa veuve, Mélanie Antoinette Delagrave, se mariera en secondes noces en avril 1844 avec Godefroi Blais..., petit-fils de Michel-Toussaint Blais. Ce couple habitait au rang sud à Saint-Pierre, sur la terre acquise par Michel-Toussaint Blais en 1738 (1380 et 1390, rang Sud). On peut dire que tous ces événements entourant l'histoire du moulin nous montrent, à leur façon, la ténacité, le courage et la détermination dont ont dû faire preuve les pionniers de Saint-Pierre.

Poursuivons l'histoire de notre maison. Dès le 28 octobre 1816, une semaine après son décès, on procède à l'inventaire des biens de Joseph Talbot¹³. Parmi les titres déposés, on fait référence à un *bail par Antoine Talbot en faveur de messire Paquet et de Joseph Talbot passé auprès de maître N.G. Boisseau le 26 octobre 1809*. Malgré bien des recherches, cet acte n'a pu être obtenu. Dans cet inventaire, la maison d'école bâtie près de l'église est identifiée comme lui appartenant, mais aucune description n'en est faite. Malheureusement, il ne nous a pas été permis de découvrir si Joseph Talbot aurait voulu faire don de cette maison à la paroisse, si le temps lui a manqué pour finaliser ses volontés où s'il avait vraiment le projet qu'elle revienne à ses héritiers, tous essentiellement des membres de la famille Talbot. Et la complexité du règlement de la succession de Joseph Talbot s'est accrue par le fait que son exécuteur testamentaire, Jean-Baptiste Talbot, coseigneur d'une partie de la seigneurie de la Rivière-du-Sud, s'est noyé avant que le processus n'arrive à son terme. Ainsi, le 1^{er} septembre 1817, le curé Vallée inscrit au registre de Saint-Pierre¹⁴ :

⁹ Blais, Michel. *Michel-Toussaint Blais (1714-83) : sa terre et habitation au sud de la rivière, le site de son moulin à vent et de la « Bataille de Saint-Pierre »*, pp. 16-19. <https://numerique.banq.qc.ca>. Ce document est en accès libre. Il est suggéré de le lire pour en savoir plus sur Michel-Toussaint Blais et le rôle qu'il a joué dans l'histoire de Saint-Pierre.

¹⁰ Wien, Thomas. Les conflits sociaux dans une seigneurie canadienne au XVIII^e siècle : les moulins des Couillard, pp. 225-235, dans Bouchard, Gérard et Goy, Joseph. *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17^e - 20^e siècle)*, Centre interuniversitaire SOREP, 1990.

¹¹ Supra, note 9, pp. 20-22.

¹² *Patrimoine et histoire de chez nous : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud*, Cap-St-Ignace, La Plume d'Oie Édition, 2004, p. 104.

¹³ BANQ Québec. Minutier d'Ignace-Gaspard Boisseau, n° 265, le 23 octobre 1816.

¹⁴ Ancestry, Ancestry.com. Consulté en décembre 2020.

A été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps du sieur Jean-Baptiste Talbot dit Gervais, seigneur de cette paroisse, noyé dans la rivière de cette paroisse vis-à-vis sa terre le vingt-cinq du mois d'août et trouvé hier vers les deux heures et demie à peu près dans le même endroit où il s'était noyé, âgé de cinquante ans...

Les délais se sont allongés. Il semble que ce soit Joseph Talbot, fils de Jean, qui ait poursuivi le règlement de la succession. Du moins, c'est ce que l'on peut comprendre d'un compte-rendu déposé auprès du notaire Boisseau le 13 décembre 1817. Des documents sont annexés à ce compte-rendu lesquels nous apprennent que le 15 juillet 1818, *après trois criées à la porte de l'église*, ont été vendus la laiterie, le fournil et la grange-étable rattachés à la maison d'école, le tout se déroulant vers 7h15 du matin. Quant à la maison d'école elle-même, on nous indique qu'elle a été vendue de gré à gré à Joseph Kirouac dit Breton de Saint-Pierre. Un acte passé le 20 juillet 1818¹⁵ confirme le tout. Ainsi, a été vendue par les héritiers de défunt Joseph Talbot :

Une maison en bois telle qu'elle est présentement bâtie dans la paroisse de Saint-Pierre sur le terrain d'Antoine Talbot près de l'église de ladite paroisse Saint-Pierre laquelle maison a ci-devant servi pour maison d'école telle que ladite maison peut être... la maison seulement... laquelle dite maison le dit acquéreur s'oblige à enlever sous quinze jours date des présentes.

Est-ce que Joseph Kirouac a signé un bail auprès d'Antoine Talbot pour être en mesure de laisser la maison sur son terrain? Est-ce qu'il a dû effectivement démonter la maison dans les quinze jours? Pour le moment, la période entourant la vente de la maison demeure dans une zone d'ombre : les recherches devront être poursuivies. Cependant, nous pouvons aller un peu plus loin dans notre connaissance de ce Joseph Kirouac dit Breton. Selon les recherches faites, deux Joseph Kirouac auraient pu se trouver à Saint-Pierre à ce moment. L'acte notarié du 15 juillet 1818 indique un prix de « 33 livres et 15 shillings » pour la maison. En garantie de paiement aux héritiers de Joseph Talbot, Joseph Kirouac « hypothèque tous ses biens meubles et immeubles », et Pierre Kirouac se porte garant pour cette somme. Joseph Kirouac et Pierre Kirouac sont deux frères, le premier ayant environ 43 ans au moment de cette vente et l'autre environ 41 ans. Pierre Kirouac a aussi un fils du nom de Joseph-Marie, né en 1806 : ce dernier n'avait donc que 12 ans en 1818. Il est bien peu probable que l'acheteur ait été le fils de Pierre. On pose l'hypothèse qu'il s'agit du frère de Pierre. Si c'est bien le cas, ce Joseph Kirouac aura connu une période mouvementée : une lettre acheminée à l'évêque de Québec en mars 1806 indique que le curé Paquet cherche à faire cesser un scandale. Le curé demande une dispense du second degré d'affinité et une dispense de deux bans pour Joseph Kirouac et Marie Gesron. Joseph en est alors à préparer son troisième mariage, mais il se trouve que Marie est enceinte. Ce bébé, une fille, naîtra en juin et sera baptisée « illégitime ». Lors du mariage des parents le 19 août 1806, un acte de légitimation paraît au registre le même jour permettant de reconnaître à Marie-Suzanne les mêmes droits qu'aux autres enfants de la famille. En fait, Marie Gesron était la cousine de Marie-Louise Poiré, seconde épouse de Joseph Kirouac.

Joseph et Pierre Kirouac sont de la première génération des Kirouac à Saint-Pierre. Trois autres de leurs frères habiteront Saint-Pierre : Jacques, Louis et Charles, chacun ayant une descendance relativement nombreuse selon les registres de la paroisse. Dans la descendance de Pierre, se trouvera Noé Kirouac, un de ses petits-fils, qui nous laissera au moins un souvenir à Saint-Pierre, celui de « la côte à Noé », cette côte près du pont enjambant la rivière Mainguy au rang du Milieu.

¹⁵ BANQ Québec. Minutier de Nicolas-Gaspard Boisseau, n° 6921, le 20 juillet 1818.

Est-ce que cela vous dit quelque chose? Cette information vient de mon père qui nous disait aussi que Noé Kirouac demeurait au haut de cette montée, du côté est. Toujours dans la descendance de Pierre, nous retrouvons également le frère Marie-Victorin, né Conrad Kirouac (1885-1944), qui fut un intellectuel de premier plan, avant-gardiste sur bien des aspects. Une publication récente (2018) nous parle de ses « Lettres biologiques »¹⁶.



Cette photo de Pierre Kirouac (1777-1866) a été prise le 24 septembre 1863 (photographe; Ellison & Co., rue Saint-Jean à Québec). Il avait alors 86 ans. Il s'agit de la photo la plus ancienne d'un membre de la famille Kirouac trouvée à ce jour¹⁷. Pierre a été inhumé à Saint-Pierre en 1866. Joseph, quant à lui, est décédé le 22 avril 1860 à Saint-Michel de Bellechasse, âgé de 85 ans, et a été inhumé le 24 du même mois. Joseph aura une famille nombreuse, soit environ 15 enfants. Au moins cinq d'entre eux sont décédés en bas âge et environ trois de ces enfants partiront pour les États-Unis. Après avoir été nombreux dans notre paroisse, il y a lieu de constater qu'il s'agit d'une famille pratiquement disparue de Saint-Pierre. Les générations antérieures de ces frères Kirouac demeuraient à Cap-St-Ignace.

Laissons la famille Kirouac pour revenir à notre maison. Déplaçons-nous en 1875, au moment de l'implantation du premier cadastre officiel, pour connaître avec certitude l'appartenance de l'emplacement où se trouvait cette maison. Avant l'implantation du cadastre, lequel attribue un numéro aux différents lots, le notaire indiquait simplement la dimension, une localisation sommaire (1^{re} concession au nord ou au sud de la rivière, bornant à la rivière, à un rocher, à un fossé, à une clôture, ...) et le nom des voisins..., ces derniers pouvant changer rapidement. Parfois, il peut donc s'avérer difficile de confirmer avec certitude la localisation des terres et emplacements. Pour y arriver, il faut réunir une accumulation de preuves tout en continuant de considérer le doute comme ayant de grandes vertus.

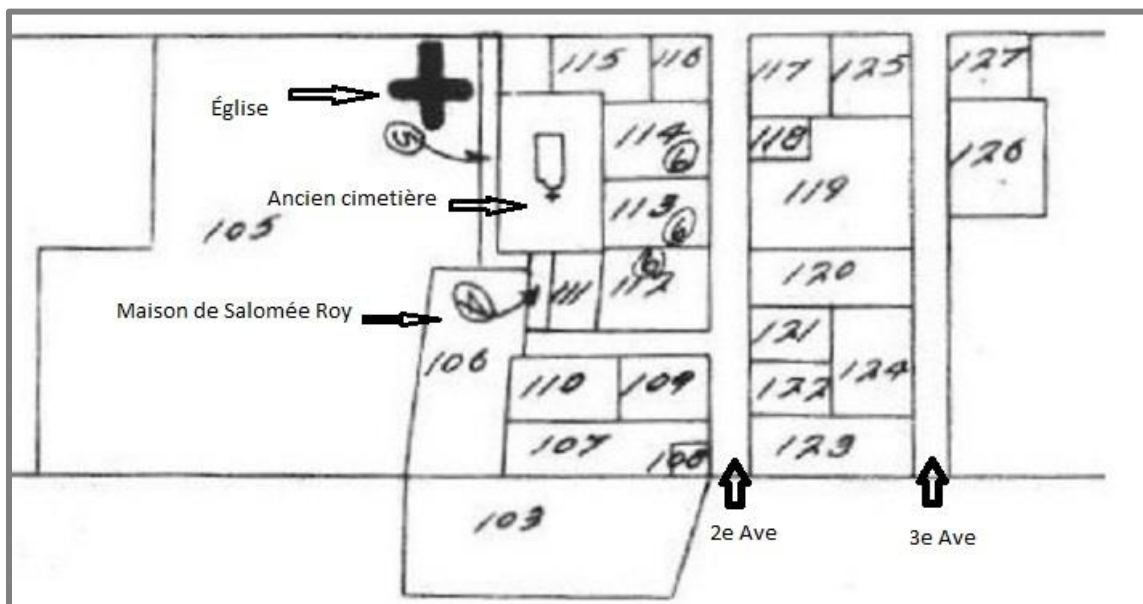
La propriétaire du lot 106 lors de l'implantation du cadastre en 1875

En 1875, lors de l'implantation du premier cadastre officiel à Saint-Pierre, le Registre foncier du Québec nous indique Salomé Roy comme étant la propriétaire du lot 106, lot situé tout près de l'église, au lieu où devait se trouver la maison bâtie par « *Le bonhomme Gervais* ». Salomé Roy dit Desjardins devait décéder peu de temps après, soit le 24 octobre 1876 à l'âge de 71 ans, et sera inhumée à Saint-Pierre le 28 du même mois. Son époux, André-Étienne Blais, sera inhumé pour sa part le 20 décembre de cette même année 1876, âgé de 78 ans. Salomé Roy, on voit aussi Marie-Salomée, était vraisemblablement propriétaire de ce lieu et de la maison depuis 1849. Nous verrons que ce couple possédait cette maison depuis un certain nombre d'années dans la période antérieure à 1849. Nous examinerons la période de 1818 à 1876 ultérieurement.

¹⁶ À ce sujet, consulter le site Internet suivant trouvé par hasard en cherchant de l'information sur Conrad Kirouac : <https://amisjardin.virtualgx.com/Static/data/Originaux/561163cb-1094-4070-93df-fd7ba9f96ac3.pdf>

¹⁷ Kirouac, François. *L'ancêtre des familles Kirouac en Amérique, son épouse et leur fils. Synthèse d'une recherche généalogique effectuée de 1978 à 2013*. Association des familles Kirouac Inc., Québec, 2013. La photo de Pierre Kirouac provient de ce livre, p.87.

La localisation du lot 106, propriété de Salomée Roy, selon le cadastre de 1875



Cette image nous montre la localisation des lots existant du côté ouest de la route de l'église, dans le village. Bien sûr, il y a eu des changements depuis, mais on peut quand même reconnaître la place occupée par le terrain de la Fabrique soit le lot 105 qui englobait l'ancien cimetière, le lot 103 portant l'intitulé « Municipalité scolaire », la localisation de la 2^e et de la 3^e Avenue et notre lot 106 où se trouvait la maison de Marie-Salomée Roy.

Pour le moment, voyons ce qui est arrivé à la suite de son décès.

La période suivant le décès de Marie-Salomée Roy (1877-1955)

- **Le 30 octobre 1877, vente à François Levasseur**

Le Registre foncier nous amène à considérer un acte notarié passé auprès du notaire François-Xavier Gendreau **le 30 octobre 1877**, entre Desjardins et al. et François Levasseur¹⁸. Les héritiers de Marie-Salomée Roy cèdent alors à François Levasseur pour la somme de 800 \$:

*Un terrain situé en la paroisse Saint-Pierre en la première concession au sud de la rivière du Sud d'un arpent de front plus ou moins courant du nord-est au sud-ouest sur trente-six pieds de profondeur plus ou moins courant du nord au sud borné par le nord au terrain de la Fabrique, par derrière au sud **aux demoiselles Joseph Talbot** joignant d'un côté au nord-est au terrain de la Fabrique et de l'autre côté au sud-ouest au terrain de la Fabrique avec la maison et autres bâtisses dessus construites, le dit terrain décrit et désigné au livre de renvoi officiel du cadastre de la paroisse Saint-Pierre sous le numéro cent six...*

Un seul enfant est issu du couple Roy/Blais, mais cet enfant devait décéder à l'âge de 13 ans (Marie-Salomée comme sa mère, 1824-1837). Le couple s'était marié deux ans plus tôt, soit en

¹⁸ Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 10 745. Consulté en novembre 2020.

1822. Lorsque nous examinerons la période de 1818 à 1876, nous verrons que le décès de leur fille a peut-être influencé certains des choix que le couple a faits. Marie-Salomée Roy dit Desjardins et André-Étienne Blais avaient officiellement obtenu une séparation de biens. En conséquence, un an après son décès, le règlement de la succession de Marie-Salomée est assuré par des membres de la famille Roy dit Desjardins parmi lesquels on retrouve sa sœur Sarah et son frère Georges, rédacteur du journal « *Le Canadien* ». Sarah, pour sa part, est alors veuve de Charles Bacon, en son vivant marchand au village de Saint-Pierre. À son décès, cette dernière lègue tous ses biens à la Congrégation des religieuses du Bon-Pasteur en vue de l'établissement d'une maison d'enseignement¹⁹ destinée à l'instruction des jeunes filles. C'est ainsi que l'on verra se développer un couvent à Saint-Pierre dont les activités s'étaleront de 1889 à 1964, soit durant 75 ans.

Cet acte du 30 octobre 1877 signale que ce terrain faisant partie du lot 106 est borné par le sud aux **demoiselles Joseph Talbot**. Il s'agit de Flavie et Florentine Talbot, filles de Joseph Talbot et Luce Guillemette, des descendantes directes de notre Antoine Talbot, locateur du terrain de la maison d'école vers 1810. Passons maintenant à l'acheteur. Qui est François Levasseur? Que savons-nous de lui? Les registres de Saint-Pierre nous indiquent qu'il naît à Saint-Pierre en 1808. Au moment de l'achat du lot 106 et de la maison, François Levasseur a déjà 69 ans. Il se présente comme étant un ancien forgeron, un rentier. Le 13 janvier 1880, il se marie à Saint-François avec Élisabeth Morin, ce qui lui fait 72 ans alors qu'Élisabeth en a 31. Le registre paroissial indique que François Levasseur décède en 1895, alors qu'il est âgé de 87 ans. La famille Levasseur aura donc été propriétaire de la maison jusqu'en 1897, soit durant 20 ans.

- **Le 6 août 1897, vente à Pierre R. Martineau**

Le 6 août 1897, Élisabeth Morin procède à la vente de l'emplacement et de la maison par acte passé auprès du notaire Joseph-Stanislas Gendron²⁰. Elle déclare que cet immeuble lui appartient en vertu d'une clause de donation mutuelle rattachée à son contrat de mariage avec François Levasseur, maintenant décédé. Dans cet acte, on apprend qu'elle est mariée en secondes noces à Charles Cloutier de la Cité de Québec, entrepreneur en pompes funèbres. En 1975, la fusion avec une autre entreprise du même type nous donnera « Lépine et Cloutier ». La maison est vendue 500 \$ à Pierre R. Martineau, écuyer, avocat de *la paroisse St-Jean des Chaillons* dans le comté de Lotbinière. En fait, Élisabeth Morin vend cette maison à son neveu, le fils de sa sœur Catherine.

Pierre-Raymond-Léonard Martineau n'est pas le premier venu²¹. Né à Saint-François en 1857, il fut reçu avocat à l'université Laval de Montréal en janvier 1882. Il s'installe par la suite à Montmagny et se marie en 1883 à Saint-Pierre avec Marie-Milla Blais, originaire de cette paroisse. De 1888 à 1896, il occupe la fonction de protonotaire. En 1896, il se déplace à St-Jean des Chaillons, mais ce sera pour très peu de temps. Il est de retour dans la région de Montmagny en 1898 et, en décembre de cette même année, il est élu député aux Communes du Canada.

¹⁹ Pour une information plus complète sur le couvent, voir : Lavoie Beaumont, Colombe et autres. À *Saint-Pierre-du-Sud 1785-1985. On se rappelle*, Montmagny, Ateliers Marquis, 1985, p. 207-226. Sur le même sujet, voir aussi le livre *Patrimoine et histoire de chez nous. Saint-Pierre-de-la-rivière-du-Sud*, p. 88-90.

²⁰ Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 16 565. Consulté en novembre 2020.

²¹ Ces informations sur Pierre R. Martineau proviennent en majeure partie du document suivant : J.-Edmond Roy. *Souvenirs d'une classe au Séminaire de Québec (1867-1877)*, 1905, p. 19-27, <https://numerique.banq.qc.ca>. Consulté en décembre 2020.

Consécutivement au contrat du 6 août 1897, on peut penser qu'il demeurait possiblement à Saint-Pierre d'où il prenait le train pour se rendre à Ottawa. Il décèdera en service, à Ottawa, le 31 août 1903 et sera inhumé à Montmagny le 4 septembre. Il n'avait que 46 ans.

- **Le 2 mai 1904, vente à Prudent Nicole**

À cette date, dame veuve Pierre R. Martineau, Milla Blais, vend l'emplacement et la maison à Prudent Nicole, cultivateur de Saint-Pierre, par acte passé devant le notaire Georges-Joseph-Wilfrid Pion²². Il est indiqué que l'emplacement borne au terrain de la Fabrique de même qu'à une rue publique. Du côté ouest, il joint le terrain de la Municipalité scolaire (lot 103). Le prix est fixé à 500 \$ dont une partie est payée lors de la signature de cet acte. L'acheteur s'engage à tenir la maison assurée contre le feu pour une valeur d'au moins 300 \$ et à faire porter la police au nom de la venderesse de façon qu'elle soit payée s'il y a perte de la maison par incendie.

Prudent Nicole se marie en secondes noces en 1898 à Saint-Thomas avec Domithilde Fortin. Il décèdera à Saint-Pierre en 1935, âgé de 88 ans. Il avait donc 50 ans au moment de l'achat de la maison.

- **Le 15 avril 1909, vente à Émile Nicole**

Prudent Nicole revend son acquisition dès 1909²³. Devant le notaire Pion (acte 4568), le 13 avril 1909 comparaît Prudent Nicole, journalier demeurant à Saint-Pierre, lequel vend à Émile Nicole, son fils, *voyageur demeurant actuellement à Rossport, province d'Ontario*, représenté par Samuel Picard, marchand de Saint-Pierre, selon une procuration jointe au présent acte :

Un certain terrain situé sur la première concession de ladite paroisse Saint-Pierre au sud de la rivière du Sud borné de chaque côté au terrain de la Fabrique et formant partie du numéro cent six au cadastre officiel de la dite paroisse avec les bâtisses dessus construites... Le vendeur se réserve le droit de cultiver le jardin, de percevoir le loyer de la partie de la maison louée ou de l'occuper avec sa famille en l'absence de l'acquéreur et, au cas de son retour, se réserve le vendeur pour sa vie durant et celle de son épouse actuelle la jouissance de la moitié de la maison et du jardin.

Le prix de vente est fixé à 500 \$. Prudent Nicole est inhumé à Saint-Pierre le 18 novembre 1935. On comprend de l'acte du 15 avril 1909 qu'il pouvait utiliser la moitié de la maison jusqu'à son décès, ce qu'il semble avoir fait. Son épouse, Domithilde Fortin, a été inhumée pour sa part en juin 1921. La famille Nicole, père et fils, aura donc été propriétaire de la maison durant pratiquement 30 ans, soit de 1904 à 1935.

- **Le 2 décembre 1935, vente à Alphonse Létourneau**

Une surprise m'attendait en lien avec cette date du 2 décembre 1935²⁴. Émile Nicole, ouvrier de la paroisse du Bic à Rimouski, vend sa propriété à Alphonse Létourneau, *rentier de la paroisse Saint-Pierre*, pour le prix de 350 \$ (numéro 142 des minutes du notaire Joseph-Alfred Tremblay). Alphonse Létourneau était alors âgé d'environ 56 ans puisqu'il est inhumé à Saint-Pierre le 20 mars 1946, âgé de 67 ans. Selon *Patrimoine et histoire de chez nous...* (p. 140), en 1926, il avait

²² Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 17 700. Consulté en déc. 2020.

²³ Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 21 353. Consulté en déc. 2020.

²⁴ Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 43 377. Consulté en déc. 2020.

fait construire la maison voisine de notre Coopérative d'alimentation « Chez Philo ». Ci-dessous, une photo du père et de la fille : Alphonse et Philomène Létourneau (ces trois photos proviennent de la collection Létourneau Lamonde, Société d'histoire de Montmagny). « Philo » est devenu propriétaire du commerce de son père en janvier 1933²⁵.



Alphonse Létourneau
(1878-1946)



Philomène Létourneau
(1902-1988)



La Packard d'Alphonse
Létourneau en 1929

- **Le 15 avril 1936, vente à Joseph Pigeon**

Alphonse Létourneau ne devait garder cette maison que quelques mois. En effet, dès le mois d'avril 1936, devant le même notaire²⁶, minute 181, Joseph Pigeon, cordonnier, s'en porte acquéreur pour le prix de 700 \$. Il est convenu que Léonide Lacroix, mère de Joseph Pigeon, aura droit de demeurer dans la maison sa vie durant. Aussi, l'acquéreur s'engage à lui donner une partie du logis commun. Joseph Pigeon avait épousé Éva Mercier le 9 juin 1927 à Saint-Charles. Il sera inhumé à Saint-Pierre le 10 octobre 1950, âgé de 56 ans. Sa veuve gardera la maison encore quelques années et procédera à sa vente en 1955. Cette famille Pigeon en aura donc été propriétaire tout près de 20 ans.



Joseph Pigeon, cordonnier, devant sa maison.
Photo présentée à la page 141 du livre *Patrimoine et Histoire de chez nous...*, 2004.

La tradition orale nous dit, avec certitude, que Joseph Pigeon coupait aussi les cheveux. Si l'on regarde bien les détails de cette photo, on peut constater que la fenêtre, les volets et le garde-corps de la galerie sont similaires à ce que l'on peut voir sur la photo de la maison en page couverture.

²⁵ Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 41 393. Consulté en février 2021.

²⁶ Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 43 611. Consulté en déc. 2020.

- **Le 26 mai 1955, enregistrement d'un acte de vente entre veuve Joseph Pigeon et madame Théodore Lapointe**

À cette date, le Registre foncier indique l'enregistrement d'un acte de vente entre Éva Mercier, veuve de Joseph Pigeon, et madame Théodore Lapointe, née Lydia Filion. On se rappellera l'incendie majeur survenu au village de Saint-Pierre dans la nuit du 8 au 9 novembre 1954²⁷ au cours duquel quatre maisons, une grange et deux garages passèrent au feu. La maison de Théodore Lapointe faisait partie des maisons détruites. Au total, cet incendie laissait une vingtaine de personnes sans abri. Monsieur Théodore Lapointe est inhumé à Saint-Pierre le 13 avril 1978. Son épouse Lydia Filion l'a précédé d'un peu plus d'un an : elle est inhumée le 9 mars 1977.

À nouveau, le Registre foncier indique l'enregistrement d'une nouvelle vente concernant, cette fois-ci, Jean-Claude Leblanc. Cet acte est enregistré le 19 avril 1979. Toujours selon le Registre foncier, trois autres propriétaires suivront : monsieur Clément Deschamps en 1989, monsieur Denis Baillargeon en 1991 et madame Anna-Marie Krause en 2001.

Une période moins certaine : les années 1818-1876
--

Revenons maintenant à cette période précédant l'implantation du cadastre officiel et attardons-nous à dissiper un peu de son mystère. Nous avons vu que Joseph Kirouac acquérait la maison d'école bâtie par Joseph Talbot en juillet 1818. On nous précise qu'il doit la déménager dans les 15 jours car elle se trouve sur un terrain loué. Par ailleurs, à l'autre bout de cette période, soit en 1875, nous apprenons que la maison et le terrain sur lequel elle est située appartiennent à Marie-Salomée Roy dit Desjardins. Examinons les faits connus survenant au cours de cette période.

Le 29 novembre 1849, André-Étienne Blais et Salomé Roy²⁸ procède à un partage d'immeubles. Il s'agit d'un élément déterminant. On signale d'abord que pour se conformer au jugement en séparation de biens rendu le 13 octobre de la même année devant la cour du Banc de la Reine (cause numéro 1807), André-Étienne et Marie-Salomée désirent procéder immédiatement, à l'amiable, au partage des immeubles qui composent leur communauté de biens. Sont décrites plusieurs terres situées au sud de la rivière dans la première et la deuxième concession et deux « compots » de terre ou emplacements situés près de l'église. Ces emplacements, ainsi décrits, reviendront à Salomé :

- *Un comptot de terre ou emplacement situé en la paroisse St-Pierre auprès de l'église d'icelle paroisse première concession au sud de la rivière du Sud ayant un arpent de front plus ou moins courant du nord-est au sud-ouest sur trente-six pieds de profondeur plus ou moins courant du nord au sud borné par le nord au terrain de la Fabrique... et par derrière au sud partie au terrain de Simon Talbot, partie à Joseph Ambroise Talbot, partie à Jean-Baptiste Coulombe et partie à un certain chemin de dix pieds réservé pour l'utilité du dit Simon Talbot joignant des côtés nord-est et sud-ouest au terrain de la Fabrique de la paroisse St-Pierre sur lequel emplacement se trouvent construits une maison et un fournil ainsi qu'un autre petit bâtiment.*
- *Un comptot de terre ou un emplacement situé au même lieu de quarante-cinq pieds de front plus ou moins courant du nord-est au sud-ouest sur soixante et quatorze pieds*

²⁷ Voir *Abrégé d'histoire...*, p. 42 et *Patrimoine et Histoire et chez nous...*, p. 44-45.

²⁸ BAnQ Québec. Minutier de Vildebou Larue, n° 3108, le 29 novembre 1849.

de profondeur plus ou moins courant du nord au sud borné par le nord au terrain du dit Simon Talbot et au sud à un certain chemin ou rue qui communique à la route de l'église de cette dite paroisse St-Pierre et sur lequel emplacement se trouvent construits une grange et une étable ainsi qu'autres petits bâtiments (lors de l'implantation du cadastre, cet emplacement deviendra le lot 112).

Cet acte de partage nous permet de poser l'hypothèse que Marie-Salomée Roy et André-Étienne Blais ont fort probablement habité cette maison située sur le premier de ces emplacements, celui comportant une maison, et qui semble bien correspondre à notre lot 106. Lors de leur contrat de mariage²⁹ en octobre 1822, le notaire Fraser indiquait qu'ils avaient choisi d'être en communauté de biens, mais le jugement en séparation de biens de 1849 fait en sorte que c'est Marie-Salomée qui en devient propriétaire. Précédant ce partage, un inventaire des biens du couple avait été fait à cette même date du 29 novembre 1849. En plus de la description du « compot » ou emplacement, dans cet inventaire, le notaire Larue³⁰ décrit ainsi les bâtiments qui y sont construits :

- *Une maison de pièces sur pièces de quarante pieds de front sur trente pieds de large, à un étage, **ayant vingt et un châssis dont quatre sont doubles**, deux portes de dehors, couverte en planche et en bardeaux, lambrissée en planche debout en assez bon ordre.*
- *Un fournil de trente pieds de long sur vingt et un pieds de large en charpente lambrissé et couvert en planche et en bardeaux en bon ordre.*

Un évènement très important se déroule une dizaine d'années auparavant, soit le 22 mai 1838. À cette date, André-Étienne Blais passe un marché auprès de Charles Chamberland³¹, maître maçon. Ce dernier promet de :

*Faire et parfaire bien et dûment au dire d'experts et gens à ce connaissant tous et chacun des ouvrages de maçonnerie pour l'érection d'un solage et d'une cheminée maçonné en bon mortier de sable et chaux à faire et ériger sur un terrain appartenant au dit André-Étienne Blais en tel lieu et place convenable que le dit André-Étienne Blais indiquera au dit Charles Chamberland, le dit solage aura **quarante pieds français de long sur trente pieds aussi français de large** et sera de deux pieds français d'épaisseur sur trois pieds de hauteur et sera nivelé tout autour et **la dite cheminée aura cinq pieds de large** et sera d'une hauteur convenable à la maison que le dit Blais se propose de faire faire, et il sera fait deux trous de tuyau en pierre de taille et la garniture de la dite cheminée sera faite aussi en pierre de taille et il sera fait un foyer en brique convenable... Et pour faire et parfaire les dits ouvrages au dit solage et à la dite cheminée le dit Chamberland sera tenu de fournir la pierre, sable et chaux nécessaire pour faire et parfaire les dits ouvrages. Promettant et s'obligeant le dit Charles Chamberland de livrer tous les dits ouvrages fait et parfait le premier jour du mois d'août prochain...*

Charles Chamberland fils, tout comme son père, exerçait le métier de maçon : il était maître-maçon. Au mois de juillet 1838, il devait affronter le décès de son épouse, Julie Gagné, âgée de

²⁹ BAnQ Québec. Minutier de Simon Fraser, n° 5055, le 28 octobre 1822.

³⁰ BAnQ Québec. Minutier de Vildebon Larue, n° 3107, le 29 novembre 1849

³¹ BAnQ Québec. Minutier de Vildebon Larue, n° 1177, le 22 mai 1838.

seulement 28 ans. Il demeurerait possiblement au village car on le retrouve propriétaire, en 1875, du lot 115.

En cette année 1838, exactement vingt années nous séparent de l'achat de la maison par Joseph Kirouac en 1818 et du marché passé par André-Étienne Blais auprès de Charles Chamberland. Une similitude existe : les dimensions de la maison paraissant à l'inventaire des biens d'Angélique Blanchette et Joseph Talbot fait en 1812 sont similaires à la description du solage demandé par André-Étienne Blais : quarante pieds de long sur trente pieds de large. Cet acte nous indique également la présence d'une cheminée d'une largeur de cinq pieds : la maison paraissant en page couverture laisse voir une cheminée imposante et qui semble **d'une hauteur convenable à la maison**, pour reprendre la formulation paraissant dans le marché passé auprès de Charles Chamberland.

En juillet 1837, une jeune fille, le seul enfant issu du couple Blais/Roy, était inhumée à Saint-Pierre, âgée de seulement 13 ans. En novembre 1837, le couple vendait une terre au sud de la rivière. On peut aussi voir qu'André-Étienne Blais passe un bail emphytéotique auprès de Joseph-Ambroise Talbot le 19 mars 1838³². Et, par la suite, en mai 1838, il donne un contrat pour des ouvrages de maçonnerie. André-Étienne Blais est alors âgé de 40 ans et Marie-Salomée de 33 ans. On peut donc constater que plusieurs événements sont survenus dans la vie de ce couple dans l'année suivant le décès de leur fille. Lors de la passation de l'acte du 19 mars 1838, le bailleur, Joseph-Ambroise Talbot, a « *cédé, transporté et abandonné à titre de bail emphytéotique pour le temps et l'espace de quatre-vingt-dix-neuf années au preneur, André-Étienne Blais, un comptot de terre ou emplacement... de soixante et deux (62) pieds environ de front courant du nord-est au sud-ouest sur environ quarante-trois pieds (43) de profondeur courant du nord au sud* ». Il est indiqué que le preneur devra clore le terrain à ses dépens *en bonne clôture à l'épreuve des animaux*. Il n'est pas fait mention qu'il y aurait eu une maison ou autre bâtiment sur ce terrain. Les dimensions du terrain décrites dans ce bail étonnent : 62 pieds de largeur par 43 pieds de profondeur pour ériger un solage de 40 pieds par 30 pieds ! On se rappellera que, lors du partage de 1849, le « comptot » mesure plutôt un arpent de front, soit environ trois fois la dimension de 1838, et la profondeur décrite est moindre de 7 pieds, passant de 43 pieds à 36 pieds. Lors du partage, un autre bâtiment est aussi présent : un fournil *de trente pieds de long sur vingt et un pieds de large*. Dans le répertoire du notaire Vildebou Larue, on peut voir qu'André-Étienne Blais passe d'autres actes auprès de Joseph-Ambroise Talbot, en fait quatre actes les 30 et 31 juillet 1840 : un acte d'échange (acte 1566), un acte de vente (acte 1567), une résiliation de bail (acte 1568) et un acte de bail (acte 1569). **Lors du partage de 1849, il n'est plus question d'un terrain loué, ni de bail.** Que sont devenus ces sept pieds perdus du côté sud de la maison ? Si vous regardez l'image du cadastre de la page 9, vous verrez une toute petite rue derrière la maison qui permettait une circulation vers l'église. Cette petite rue n'existe plus depuis le début des années 1900.

Une question demeure. **Qu'est-ce qui est advenu de la maison en 1818 à la suite de l'achat par Joseph Kirouac ? Est-ce qu'elle est restée sur place ? Est-ce qu'André-Étienne Blais l'a déconstruite pour l'installer sur les ouvrages de maçonnerie faits par Charles Chamberland ?** Les données fournies par la lecture de l'acte portant sur le bail emphytéotique nous laissent perplexes. Des recherches devront être poursuivies pour apporter davantage d'éclairage sur cette

³² BAnQ Québec. Minutier de Vildebou Larue, n° 1143, le 19 mars 1838

période de 1818 à 1838. Il est toujours possible, mais pas certain, que d'autres informations puissent être trouvées.

En 1844, Marie-Salomée Roy accueillait possiblement sa sœur, Sarah, à Saint-Pierre. Cette dernière se mariait avec Charles Bacon en novembre, à l'Islet. Ce couple demeurait aussi au village. Il n'est pas rare de rencontrer le nom de Charles Bacon dans des contrats; il est alors identifié comme marchand. Tel que déjà signalé, c'est cette dame qui est à l'origine de la construction du couvent³³ qui se trouvait autrefois près du cimetière. Cette image de Sarah Roy nous permet aussi, peut-être, d'imaginer que Marie-Salomée, sa sœur, pouvait lui ressembler.



Par ailleurs, dans un acte notarié passé le 5 décembre 1853³⁴, André-Étienne Blais déclare demeurer à Bourbonnais; il donne alors une procuration pour l'administration de ses biens à une personne demeurant à Saint-Pierre. On ne sait pas si Marie-Salomée Roy demeurait aussi aux États-Unis à ce moment. Pour terminer, ouvrons une parenthèse sur Bourbonnais, une localité située en Illinois à environ 100 kilomètres de Chicago. Georges-R. Létourneau, né à Montmagny en 1833, a laissé sa marque dans l'histoire de cette ville d'environ 20 000 habitants³⁵. Ses ancêtres Létourneau sont originaires de Saint-Pierre : ils demeuraient sur une terre située dans le secteur du village. Plusieurs Canadiens-français ont été recrutés pour contribuer au développement du comté de Kankakee en Illinois. Est-ce qu'André-Étienne Blais a fait partie de ces Canadiens-français? Georges R. Létourneau a quitté notre région alors qu'il n'avait que 14 ans. On le retrouve à Chicago le 10 mai 1847. Il est identifié comme ayant été le premier maire de Bourbonnais. Une recherche sur Internet nous montre que sa maison est devenue le siège social de la société historique locale. Les Canadiens français ont implanté un collège classique à Bourbonnais³⁶ en 1867, à peu près le seul à avoir existé aux États-Unis.

Au 19^e siècle et au début du 20^e siècle, signalons que plus de 900 000 Canadiens français ont quitté le Québec pour aller s'établir en Nouvelle-Angleterre, surtout pour des raisons économiques. Les historiens ont nommé ce mouvement migratoire la *Grande hémorragie* ou la *Grande saignée*, même si environ la moitié de ces migrants sont revenus. On a ainsi vu se développer des quartiers entiers de francophones surnommés les « Petits Canada ». Les Canadiens français y parlaient leur langue, y tenaient des commerces, des écoles et pouvaient pratiquer la religion catholique³⁷. Cependant, après trois générations, ils étaient pratiquement intégrés à la majorité anglophone. On s'éloigne de notre sujet, mais il n'en reste pas moins que cette migration vers les USA constitue un aspect important de notre histoire. Plusieurs historiens ont examiné ce phénomène.

³³ Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 10 430. Consulté en janvier 2021

³⁴ BAnQ Québec. Minutier de Jean-Baptiste Morin, n° 3443, le 5 décembre 1853.

³⁵ Merci à Dorice Biron du comité de généalogie de la Société d'histoire de Montmagny de nous avoir fait connaître Georges-R. Létourneau et sa famille.

³⁶ Galarneau, C. (1979). Les collèges classiques au Canada Français. Les Cahiers des dix, (42), p. 82. <https://doi.org/10.7202/1016238ar>

³⁷ Histoire du Québec, <https://histoire-du-quebec.ca/migration-etats-unis/>. Consulté en janvier 2021.

Tableau synthèse

1803	Collaboration entre le curé Joseph-Michel Paquet et Joseph Talbot (<i>le bonhomme Gervais</i>) pour le développement d'une école. Construction d'une maison sur un terrain loué auprès d'Antoine Talbot.
1816	Décès de Joseph Talbot dit Gervais.
1818	Vente de la maison par les héritiers Talbot à Joseph Kirouac.
1838	Signature d'un bail emphytéotique par André-Étienne Blais auprès de Joseph-Ambroise Talbot.
1838	Marché auprès de Charles Chamberland pour des ouvrages de maçonnerie : solage et cheminée.
1849	Partage d'immeubles entre André-Étienne Blais et Marie-Salomée Roy. Cette dernière devient propriétaire.
1875	Implantation du cadastre. Description du lot 106. Marie-Salomée Roy est identifiée comme propriétaire de ce lot.
1876	Décès de Marie-Salomée Roy.
1877	Vente à François Levasseur.
1897	Vente à Pierre R. Martineau.
1904	Vente à Prudent Nicole.
1909	Vente à Émile Nicole.
1935	Vente à Alphonse Létourneau.
1936	Vente à Joseph Pigeon.
1955	Vente à Théodore Lapointe.
1979	Enregistrement d'un acte indiquant une vente à Jean-Claude Leblanc.
1989	Enregistrement d'un acte indiquant une vente à Clément Deschamps.
1991	Enregistrement d'un acte indiquant une vente à Denis Baillargeon.
2001	Enregistrement d'un acte indiquant Anna-Marie Krause comme propriétaire.

En conclusion

Cette maison à l'ombre de l'église, quelle histoire elle aura connue! **Elle garde cependant une partie de son mystère pour la période 1818-1838 : est-ce que la maison d'origine de 1803 a été conservée?** Imaginez un peu le nombre de personnes que ce site aura vu passer se rendant à la sacristie, au presbytère, à l'une ou l'autre des écoles, au couvent, au cimetière... C'est un peu comme si « cette maison gardait l'église », qu'elle l'accompagnait comme on accompagne une amie. Partie d'une intention on ne peut plus louable, ce site aura d'abord été un lieu de formation. Par la suite, nous aurons vu se succéder les différents propriétaires, les uns après les autres. Ces propriétaires, nous les avons un peu connus, nous avons identifié la profession ou le métier de certains. Avec eux, nous sommes un peu allés à Bourbonnais, à Rossport en Ontario, à Ottawa, sans oublier que plus de 200 ans nous séparent du « *bonhomme Gervais* ». Cette maison fait en sorte que nous ne l'oublierons pas.



Collection Anna-Marie Krause

Un peu comme si la maison se dénudait, cette photo, prise lors du changement des fenêtres, lève un autre voile, celui concernant quelques éléments de sa construction. On peut ainsi avoir une petite idée de l'épaisseur des murs d'une maison construite pièce sur pièce. Notez la présence du matériau utilisé pour faire le calfeutrage, qu'on appelle *étoupe*, un sous-produit fibreux non tissé issu du peignage et du teillage du chanvre ou du lin³⁸. J'ai passé mon enfance et ma jeunesse dans une maison ayant ce type de structure... et cela se poursuit à ma retraite également.

Cette recherche a été des plus intéressantes. Je dois avouer que je redoutais, à l'avance, de plonger, même sommairement, dans l'examen du développement du village pour la période antérieure à l'implantation du cadastre, soit avant 1875. J'y ai fait des découvertes pas mal extraordinaires et j'y ai rencontré de véritables personnages. J'ai notamment découvert la présence de grandes familles, telles les Talbot et les Létourneau, familles de la première heure qui étaient déjà là plusieurs années avant la construction de l'église en 1784-1785 et qui ont assuré une présence sur ces terres pendant fort longtemps.

Un merci spécial à Michel Blais, un petit-cousin, qui poursuit des recherches depuis de nombreuses années notamment sur les familles Blais de Saint-Pierre et aussi sur d'autres aspects de l'histoire de notre paroisse dont *La bataille de Saint-Pierre et la localisation de la terre de Michel-Toussaint Blais*.

Je souhaite que l'enthousiasme n'ait pas fait en sorte que des erreurs se soient glissées dans le texte. Il ne faut jamais oublier la mise en garde faite par Bossuet comme quoi *toute erreur est fondée sur quelque vérité dont on aura abusé*. En espérant que cette lecture vous ait été agréable!

Mariette Blais
mariette.blais@gmail.com

³⁸ Petit Larousse illustré.